

Conseil Municipal séance du 18 mars 2008

POSTULAT

Pour l'étude d'une collaboration intercommunale en matière d'infrastructures tennistiques vouées à la compétition

Vu

- Le succès rencontré par l'Académie de Tennis 40 zéro et les qualités pédagogiques reconnues de cette structure ;
- La qualité des infrastructures du club des Petites Fontaines ne permettant pas à cette structure de devenir « Partner academy » de Swiss tennis ;
- L'importance plus régionale que communale d'une telle structure, puisque sur l'ensemble des élèves fréquentant les cours de l'Académie, seuls 37% habitent Plan-les-Ouates ;
- L'emprise territoriale que représente chaque construction supplémentaire de courts de tennis ainsi que la relative proximité d'autres clubs de tennis sur les communes avoisinantes.

Les signataires invitent le Conseil administratif à

- Prendre contact rapidement avec les autorités des communes voisines et celles de la Ville de Genève ainsi que du canton afin d'entamer une réflexion sur des lieux potentiels pouvant accueillir une académie de tennis vouée à la compétition. Le but est de ne pas multiplier ce type de structures (très coûteuses en investissement et en fonctionnement) mais de les développer de manière intercommunale.
- Continuer de soutenir l'Académie de Tennis 40 zéro pour ses activités de mini-tennis et de tennis de loisirs.

Pour le groupe Socialiste :

Geneviève Guinand-Maitre, Virginie Rouiller-Maugué, Richard Jeanmonod

Pour le groupe Les Verts :

Flavio Barros, Jean-Marc Fracheboud, Gambuzza Antonio

Pour le groupe Libéral :

Cédric Epenoy, Pierre-Alain Gaud, Pierre-Antoine Rieben

1

Selon l'inventaire des installations sportives du Canton de Genève, daté de septembre 2004, l'ensemble du canton dispose de 232 courts de Tennis, sans compter ceux des écoles. Ceci représente une surface d'utilisation du sol d'environ 50'000 m². La Commune de Plan-les-Ouates ainsi que ses communes voisines (Carouge, Confignon Lancy, Onex, Perly-Certoux, Troinex, Veyrier) disposent à elles seules de 60 courts de Tennis extérieurs.

Exposé des motifs

Monsieur le Président, chère(s) collègue(s),

L'académie de tennis 40 zéro qui a commencé ses activités début 2005, a su par une pédagogie innovante et un dynamisme reconnu donner un nouvel essor à l'enseignement du tennis sur notre commune, le nombre d'élèves a passé d'environ 150 élèves à plus de 400 aujourd'hui.

Cette école jouit d'une réputation dépassant nos frontières communales, en effet les élèves de Plan-les-Ouates représentent 37% de l'effectif et certains élèves se déplacent même depuis Lausanne. Les qualités de ce club ont été reconnues par Swiss Tennis, association faîtière nationale, qui l'avait sélectionné comme éventuelle académie partenaire pour entraîner les espoirs de la région. Malheureusement, elle n'a pas été retenue, non pas pour des raisons pédagogiques et d'encadrement, mais à cause de la désuétude de la structure ainsi qu'un nombre et une qualité de courts insuffisants.

Aujourd'hui se pose la question du développement du club de tennis des Petites Fontaines demandé par l'Académie 40 zéro. Connaissant l'emprise importante de toute création d'infrastructure sportive sur le territoire et leur nombre déjà conséquent, on peut se poser la question de l'opportunité d'agrandir cette structure. En effet, selon l'inventaire des installations sportives du Canton de Genève, daté de septembre 2004, l'ensemble du canton dispose de 232 courts de tennis, sans compter ceux des écoles. Ceci représente une surface d'utilisation du sol de plus de 60 000 m² (10m 97 X 23m 77 X 232), surface équivalente à près de 10 terrains de football de la grandeur de celui de la Praille. La Commune de Plan-les-Ouates ainsi que ses communes voisines (Carouge, Confignon Lancy, Onex, Perly-Certoux, Troinex, Veyrier) disposent à elles seules de 60 courts de tennis extérieurs.

De plus, de telles structures demandent un investissement important mais également des frais de fonctionnement très élevés. Dès lors, au lieu de multiplier les surfaces de tennis au sein de notre commune ne serait-il pas opportun d'avoir une vision intercommunale de développement tout en reconnaissant par ailleurs le rôle des plus petites structures de proximité qui ont des objectifs de loisirs et de détente ?

C'est pourquoi nous demandons au Conseil administratif de prendre contact avec les autorités des communes voisines, celles de la Ville de Genève ainsi que du canton afin d'entamer une réflexion sur des lieux potentiels pouvant accueillir une académie de tennis vouée à la compétition.

Nous vous remercions de votre attention.